



Ai sujet du nom de famille

Par **Marcmaiko**, le **18/09/2019** à **21:17**

Bonjour

Une mère peut elle exiger auprès du juge des affaires familiales de changer le nom de famille d'un enfant.

La mère a fait un enfant dans le dos de son ex compagnon qui lui mm était marié. Elle a exigé une reconnaissance forcée du père en passant par un avocat. La reconnaissance a eu lieu 1an et demie après la naissance. Aujourd'hui elle souhaite le forcer à ce qu'il donne son nom à l'enfant.

Est ce possible qu'une telle demande soit acceptée ?